

Date: Le jeudi 13 mai 1999 - n° 30

Heure: 10 heures

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Léger, ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, propose que le principe du projet de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 26 est adopté.

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 26 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Chevrette, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 24 est adopté.

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 24 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

Mme Goupil, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code de procédure civile, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 00, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Landry, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 56 Loi sur la Société de développement de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel.

La motion est adoptée.

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

13 mai 1999

n° 53 Loi sur la Corporation d'hébergement du Québec.

La motion est adoptée.

M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 51 Loi modifiant la Loi sur la fonction publique et la Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics.

La motion est adoptée.

M. Legault, ministre de l'Éducation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 43 Loi concernant certaines dispositions dérogatoires dans les lois relatives à l'éducation.

La motion est adoptée.

Mme Lemieux, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 47 Loi concernant les conditions de travail dans certains secteurs de l'industrie du vêtement et modifiant la Loi sur les normes du travail.

La motion est adoptée.

n° 50 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives concernant le travail des enfants.

La motion est adoptée.

13 mai 1999

M. Chevette, ministre responsable de la Faune et des Parcs, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 61 Loi sur la Société de la faune et des parcs du Québec.

La motion est adoptée.

M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 48 Loi sur le Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs.

La motion est adoptée.

Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 55 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

La motion est adoptée.

n° 59 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires municipales et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 52 Loi modifiant la Loi concernant les enquêtes sur les incendies.

La motion est adoptée.

Mme Goupil, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi

13 mai 1999

suivant :

n° 54 Loi modifiant la Loi sur les substituts du procureur général.

La motion est adoptée.

M. Bégin, ministre de l'Environnement, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 60 Loi sur l'évaluation environnementale du projet de parachèvement du développement hydroélectrique de la rivière Churchill.

La motion est adoptée.

M. Julien, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 39 Loi concernant la Société nationale du cheval de course.

La motion est adoptée.

M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 195 Loi modifiant la Loi constituant Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi.

La motion est adoptée.

n° 196 Loi concernant le régime de rentes pour le personnel non enseignant de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

La motion est adoptée.

13 mai 1999

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 208 Loi concernant la Ville de Saint-Basile-le-Grand — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté avant le 23 juin 1999.
(Dépôt n° 297-19990513)

M. Dion (Saint-Hyacinthe) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi concernant la Ville de Saint-Basile-le-Grand.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 208 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 210 Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté avant le 23 juin 1999.
(Dépôt n° 298-19990513)

Mme Barbeau (Vanier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 210, Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 210 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 212 Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges
— Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté
avant le 23 juin 1999.

(Dépôt n° 299-19990513)

M. Deslières (Salaberry-Soulanges) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 212, Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 212 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 213 Loi modifiant la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins —
Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté
avant le 23 juin 1999.

(Dépôt n° 300-19990513)

M. Lachance (Bellechasse) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi modifiant la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 213 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission des finances publiques et le ministre d'État à l'Économie et aux Finances et ministre de l'Industrie et du Commerce sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

13 mai 1999

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 214 Loi concernant la Ville de Saint-Hubert — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté avant le 23 juin 1999.
(Dépôt n° 301-19990513)

M. Payne (Vachon) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi concernant la Ville de Saint-Hubert.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 214 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Dépôts de documents

M. Landry, vice-premier ministre et ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de la Société générale de financement du Québec (SGF), pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1998.

(Dépôt n° 302-19990513)

M. Brassard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite de M. Vallières (Richmond) concernant l'entente survenue dans le cadre du transfert de la SOQUIA vers la SGF - Question n° 3, *Feuilleton et préavis* du 10 mars 1999.

(Dépôt n° 303-19990513)

La réponse à la question écrite de M. Vallières (Richmond) concernant les ententes

13 mai 1999

spécifiques entre le MAPAQ et les CRD en 1998 et 1999 - Question n° 4, *Feuilleton et préavis* du 10 mars 1999.

(Dépôt n° 304-19990513)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François) dépose :

Le rapport de mission, présenté par Mme Monique Gagnon-Tremblay, députée de Saint-François, à la Réunion de la Commission de la coopération et du développement de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, tenue à HoChiMinh-Ville (VietNam), du 15 au 18 mars 1999.

(Dépôt n° 305-19990513)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Carrier-Perreault (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 11 mai 1999, a étudié en détail le projet de loi :

n° 8 Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw – Rapporté avec un amendement.

(Dépôt n° 306-19990513)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 11 et 12 mai 1999, a étudié en détail le projet de loi :

n° 25 Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives au bâtiment et à l'industrie de la construction – Rapporté sans amendement.

(Dépôt n° 307-19990513)

13 mai 1999

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, M. Vallières (Richmond) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 178 travailleuses et travailleurs d'entreprises de confection de vêtements du comté de Richmond, concernant l'abolition du comité paritaire de l'industrie du vêtement pour dames.

(Dépôt n° 308-19990513)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Bélanger (Mégantic-Compton) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 41 travailleuses et travailleurs de l'industrie du vêtement, concernant l'abolition des décrets qui protègent les conditions de travail dans cette industrie depuis près de 60 ans.

(Dépôt n° 309-19990513)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le Président, M. Ouimet (Marquette) retire certains propos non parlementaires.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières relativement à la sécurisation du réseau de transport et de distribution d'Hydro-Québec dans les régions touchées par la tempête de verglas de janvier 1998;
- la Commission de la culture, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 6,

13 mai 1999

Loi modifiant la Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal et la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec.

M. le Président donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira d'abord en séance de travail afin de préparer les séances d'imputabilité, conformément à la *Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics*; puis elle procédera à l'audition annuelle du vérificateur général du Québec et de vérifier ses engagements financiers compris dans les listes des mois de janvier 1997 à mars 1999.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président informe l'Assemblée qu'à la suite d'une entente entre les leaders le débat de fin de séance, demandé à la séance du 12 mai 1999 pour aujourd'hui, concernant la question de M. Fournier (Châteauguay) à Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, sur le Centre hospitalier Anna-Laberge, est reporté à la fin de la séance du mardi 18 mai 1999 et que ce débat ne sera pas comptabilisé aux fins de l'application de l'article 312 du Règlement.

M. le Président informe aussi l'Assemblée que, le vendredi 21 mai 1999, M. Marsan (Robert-Baldwin) s'adressera à Mme Lemieux, ministre d'État au Travail et à l'Emploi, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le développement de l'emploi et de la main-d'oeuvre ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

13 mai 1999

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Goupil, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code de procédure civile, soit maintenant adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 102 du Règlement, et sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 31 est ajourné et il est entendu que, dès la reprise de ce débat, M. Ouimet (Marquette) pourra poursuivre son intervention.

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, propose que le principe du projet de loi n° 42, Loi concernant la construction par Hydro-Québec d'infrastructures et d'équipements par suite de la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 18 heures, le débat sur la motion du ministre des Ressources naturelles est ajourné. M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 18 mai 1999, à 10 heures.

13 mai 1999

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU